

# Courcôme Infos

Bulletin communal d'informations



**MARS**  
**2012**

## Le printemps s'annonce fécond !



Oubliés la crise, la tempête, la neige, le froid, les barrières de dégel de ces dernières semaines ? Le beau temps retrouvé inciterait-il à ce point à un optimisme exagéré ?

Je me souviens pourtant que lors de la cérémonie des vœux, je vous disais : « *l'année 2012 serait celle des questions plutôt que celle des réponses, celle des craintes plutôt que des certitudes* ». C'est toujours aussi vrai, mais permettez-moi quand même une note d'optimisme raisonnable.

- Pour les Courcômois d'abord : même si la préparation du budget communal s'annonce délicate avec des subventions aléatoires, des dotations d'État qui stagnent ou diminuent, le premier rayon de soleil printanier vient de l'installation récente du chantier de la LGV.

La maison des associations est louée, le stade sera bientôt occupé par 800 m<sup>2</sup> de bureaux... C'est une chance pour la commune que les responsables du chantier aient choisi notre bourg pour installer leur quartier général. Mais c'est aussi une opportunité pour tout le monde : les artisans, les commerçants, les demandeurs d'emploi, les propriétaires de logements... C'est une évidence : au fur et à mesure des semaines, notre population va sensiblement augmenter, la vie de notre village va se trouver bouleversée. Qui pourrait s'en plaindre ?

N'oublions non plus - même si nous avons formulé quelque réserve à son égard ! - que l'arrivée de la LGV va nous permettre de bénéficier d'un fonds de solidarité non négligeable !

- Optimisme culturel ensuite : le printemps 2012 nous annonce déjà quelques beaux rendez-vous. Des spectacles bien sûr, mais aussi des expositions (celle sur la guerre d'Algérie dont on commémore le 50<sup>e</sup> anniversaire devrait être très intéressante) et un festival inédit de plusieurs chorales en mai, organisé par Interlude et qui permettra d'inaugurer le nouveau théâtre de plein air derrière la salle socio-culturelle.

-Et pour terminer, le printemps 2012 devrait être radieux pour notre démocratie !

Deux rendez-vous incontournables nous permettront de choisir successivement notre nouveau Président de la République et notre Député.

Nous avons la chance de pouvoir exprimer nos choix librement.

Ne gâchez pas cette opportunité : venez voter !

Je vous souhaite un printemps fécond !

Amicalement, le Maire, Michel Duchiron.

### AGENDA DE MARS

#### À COURCÔME :

**Mardi 6 mars : 18h30**  
Salle socio-culturelle  
SHEP et Syndicat d'eau  
d'Aunac avec les agri-  
culteurs.

**Vend. 16 mars : 20h30**  
salle socio-culturelle  
Assemblée générale  
Comité des fêtes

**Lundi 19 mars à 18h:**  
Commémoration du  
cessez-le-feu de la  
guerre d'Algérie au mo-  
nument aux morts.

**Mercredi 21 mars : 17h**  
Mairie - Vote du budget  
du Sivos des P'tits  
Loups

**Vendredi 30 mars :**  
Matinée lecture à l'é-  
cole maternelle, inter-  
vention d'une conteuse

#### AUX ALENTOURS...

**15 mars : 20h00**  
Salle polyvalente (sous  
la Canopée) RUFFEC  
Assemblée générale  
Soutien en Urgence  
Hôpital de Ruffec

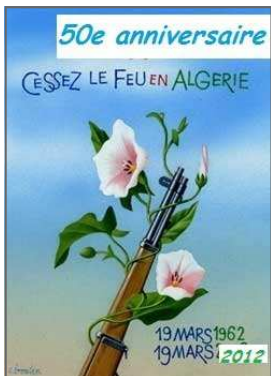
**31 mars : 20h30**  
Repas des Parents d'é-  
lèves à la salle des fê-  
tes de LA FAYE

## Il y a 50 ans l'Algérie....

2012 marquera le 50<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie.

A l'occasion du 50<sup>ème</sup> anniversaire du cessez-le-feu du 19 mars 1962, une cérémonie commémorative sera organisée au monument aux morts le lundi 19 mars prochain à 18 heures, avec la participation des membres de la FNACA.

Toute la population est invitée à ce rassemblement qui sera suivi d'un vin d'honneur à la salle socio-culturelle.



Parallèlement à cette commémoration, une exposition consacrée au conflit algérien entre 1954 et 1962 sera organisée ultérieurement, sans doute vers la Pentecôte. Toutes les personnes ayant participé à ces événements et possédant des documents, des photos ou des objets qu'elles accepteraient de prêter à cette occasion sont invitées à se faire connaître dès maintenant auprès de la mairie.

Merci d'avance.

## LGV : un Fonds de Solidarité Territoriale non négociable pour les communes.

**30 millions d'euros d'indemnités pour les 117 communes traversées par la future ligne à grande vitesse, ça en impose ! Mais les élus charentais qui avaient fait le déplacement jusqu'à Bordeaux en car lundi dernier, pour discuter de la répartition de cette manne ont rapidement eu le sentiment d'avoir fait le voyage pour rien, puisque les modalités d'attribution de ce F.S.T ne sont pas négociables !**

De Londigny à Vouharte, tous les élus (ou presque) des 16 communes du Ruffécois traversées par la future LGV SEA avaient répondu le 5 mars dernier à l'invitation des deux Préfets de région (Aquitaine et Poitou-Charentes). Avec ceux de l'agglomération d'Angoulême et leurs collègues du Sud Charente, ils avaient fait bus commun pour se rendre dans la banlieue de Bordeaux afin de discuter des conditions d'attribution de ce fameux Fonds de Solidarité Territoriale qui leur est promis depuis des mois. Celui-ci a en effet pour but d'effacer en partie les désagréments que ne manquera pas de poser à leurs communes le chantier de la future ligne.

Pour rappel, ce fonds est doté de 30 millions d'euros (18 millions pour les communes entre Tours et Angoulême et 12 millions pour celles entre Angoulême et Bordeaux). Lors d'une première réunion similaire organisée à Angoulême en Novembre 2011, les critères de répartition avaient déjà posé problème. La très grande majorité des communes rurales s'étaient alors accordées pour que le linéaire de voie traversant chaque commune soit l'unique critère à prendre en compte. A l'inverse, les élus d'Aquitaine étaient venus en Charente pour demander à ce que la popula-

tion et l'impact sur le tissu urbain soient prépondérants.

La réunion de lundi dernier promettait donc d'être décisive et chaque camp avait affûté ses arguments.

Las ! Les Préfets des deux régions avaient préféré s'en remettre à l'arbitrage du Premier Ministre, M. Fillon. Non négociable, ce calcul intégrait les deux paramètres : 90% de la somme serait donc allouée en fonction du kilométrage de ligne nouvelle par commune et 10% en fonction du nombre d'habitants. Personne n'était vraiment satisfait et la suite de la réunion ne fut qu'une succession de contestations et d'échanges parfois musclés.

Yves Manguy, au nom de l'Association de Défense des communes du Nord Charente, nota bien l'incohérence qui, pour l'attribution du FST, partage la ligne en deux tronçons alors qu'il n'y a plus qu'un seul et même projet de Tours à Bordeaux. Il ne fut pas entendu.

### UNE SUBVENTION DEGUSEE

Pas davantage entendus les élus de Courcôme qui ont pointé du doigt le côté pervers de ce pseudo fonds de solidarité. En réalité, ce fonds n'est qu'une subvention déguisée, puisque pour l'obtenir, il faudra présenter un ou plusieurs projets à un comité de sélection.

Comme pour toute subvention, le montant maximal ne pourra dépasser 80% du coût HT du projet (et la commune devra en outre ajouter 19,60% de TVA !).

Est-ce à dire que certaines petites communes ne pourront pas récupérer les sommes qui leur sont pourtant promises ? On peut le craindre.

Michel Duchiron a d'ailleurs enfoncé le clou en prenant l'exemple d'une petite commune du sud Charente de 150 habitants, mais fortement impactée par la future ligne, qui, pour récupérer les 470 000 € qui lui sont alloués devra présenter un projet de plus de 700 000 € On rêve !

Et en cette période de crise où l'État ne manque pas de fustiger les collectivités qui sont, à ses yeux, trop dépensières, c'est tout de même une conception surprenante de la solidarité !

Pour Courcôme, cela signifie que pour récupérer les 220 000 euros qui lui sont alloués, la commune devra trouver 110 000 euros supplémentaires pour respecter les critères d'attribution.

Il n'est bien entendu pas question de laisser filer cette indemnité bien légitime au regard des bouleversements que va connaître la vie quotidienne des Courcômois pendant toute la durée du chantier.

### INF'EAU : des mallettes pédagogiques pour les écoles

Lors de la dernière réunion du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) de la région de Villefagnan, VEOLIA EAU (fermier du syndicat) a remis aux délégués des communes concernées des mallettes pédagogiques pour leurs écoles. Le RPI Courcôme, La Faye, Charmé, en sera donc doté dès la rentrée de mars, et les P'tits Loups pourront procéder à des analyses comme dans les laboratoires (ou presque) !

Cette opération « découverte de l'eau » est programmée dans le cadre de la semaine du développement durable. (Photo ci-contre : Jean Autexier, délégué, et Olga Barbier, secrétaire du SIAEP présentant la mallette).



## Courcôme infos de A à Z...

### Agence postale communale.

L'agence postale de Courcôme sera fermée dès 12h le mardi 20 mars en raison d'une formation de la gérante.

### Barrières de dégel.

Suite aux grands froids et à la neige, des barrières de dégel ont été installées sur les différentes voies et chemins de la commune, comme sur la plupart des communes du département, pour éviter des dégradations trop importantes. Au bout d'une semaine, elles ont pu être levées.

Merci à tous d'avoir respecté ces contraintes provisoires.

Domage simplement qu'une fois encore, certains aient cru bon d'ignorer ces mesures de simple précaution en ne respectant pas ces restrictions de circulation, voire en arrachant les panneaux d'interdiction de circuler !

Ce sont sans doute ces mêmes personnes « inciviques » qui, demain, viendront au besoin se plaindre du mauvais entretien des voies communales !

### Calltom.

**Vente de compost à Ruffec le samedi 24 mars** de 9h à 12h et de 14h à 17h, sur le centre de stockage au lieudit « Les Jarris ».

De 0 à 1 tonne : forfait 13 €  
Tonne suivante : 18 €/tonne.  
Prévoir vos contenants et une pièce d'identité.

### Comité des fêtes.

**BALADE :**

**Samedi 10 mars**, la randonnée pédestre est prévue sur la commune de Montjean pour la

visite du « Jardin des 5 sens » et autres curiosités. Départ à 14h devant la mairie de Courcôme, en covoiturage !

Au retour le verre de l'amitié sera offert.

**ASSEMBLEE GENERALE :**

Le comité des fêtes invite toutes les personnes intéressées à son assemblée générale annuelle qui aura lieu le **vendredi 16 mars à 20h30** à la salle socio-culturelle.

A l'issue de la réunion, le pot de l'amitié sera offert.

**ENTRETIEN DES SENTIERS :**

Une journée « entretien des sentiers » ouverte à tous est organisée le **samedi 24 mars**. Départ de la mairie à 14h, merci d'apporter vos sécheurs. Des rafraîchissements seront offerts en fin de journée !.

### Coupage d'électricité dans le bourg.

Un coupure d'électricité aura lieu le **jeudi 15 mars entre 9h00 et 14h00**, en raison de travaux de modification de réseau basse tension par ERDF.

### Heure d'été.

C'est dans la nuit du **samedi 24 mars au dimanche 25 mars 2012** qu'il faudra avancer son réveil d'une heure.

A 2 heures du matin, il sera 3 heures !



### I.G.N.

L'Institut national de l'information géographique et forestière

vient de procéder à l'entretien du réseau de nivellement sur notre commune.

Voici les données de ces repères :

- Route de Raix (maison de M. et Mme Herpin) : 116,521 m.

- Route de Charmé (maison de M. Audoin) : 93,733 m.

- Place du Tilleul argenté (maison de M. Mandigout) : 114,072 m.

- Eglise Notre-Dame de Courcôme : 115,514 m.

### Maison des associations et LGV.

Depuis le 9 février, la société Demathieu & Bard loue à la commune une partie de la maison des associations afin d'y accueillir ses bureaux et de préparer le chantier LGV sur notre territoire et les communes voisines.

### Permanences des géomètres LGV.

Pendant tout le mois de mars le cabinet de géomètres experts **DEGEORGES-LABOURDETTE** va tenir ses permanences, sur rendez-vous, dans le local de la salle informatique de l'agence postale communale, au premier étage.

**GRAND ECRAN**  
Retransmissions  
Salle socio-culturelle

**RUGBY**  
France/Angleterre  
Dimanche 11 mars 16h00

Pays de Galles/France  
Samedi 17 mars 15h45

**FOOT**  
Marseille/Inter Milan  
Mardi 13 mars 20h45

**Entrée libre**

### À noter

#### LES PETITS COPAINS DE KIRIKOU

Prochains rendez-vous des enfants de 0 à 3 ans et de leurs accompagnatrices, salle socio-culturelle de Courcôme :

**Vendredi 23 mars** de 9h30 à 11h30.

Atelier gratuit.  
Ouvert à tous.

#### TRI SELECTIF

COLLECTE DES SACS JAUNES :

Lundi 12 mars

Lundi 26 mars

(Sortez vos sacs la veille au soir)

#### PERMANENCES DU DEPUTE

Le député Jérôme Lambert interrompt très provisoirement les permanences qu'il effectue régulièrement dans chaque commune de la circonscription, pour se consacrer à la campagne législative.

Vous pouvez toutefois le contacter pour des entretiens individuels et vous renseigner à la permanence parlementaire qui est à votre disposition.

Jérôme Lambert

Député

le Bourg, 16230 JUILLÉ.

Tél : 05-45-39-00-09.

Fax : 05-45-39-91-74.

Courriel :

[jlambert@assemblee-nationale.fr](mailto:jlambert@assemblee-nationale.fr)

#### PERMANENCE DU SENATEUR

Michel BOUTANT, sénateur de la Charente tiendra une permanence à la mairie de **Villefagnan le lundi 26 mars de 9h à 10h30.**

Courcôme pratique...

Courcôme



un village à découvrir

Commune de Courcôme  
Le Bourg  
16240 COURCÔME

Téléphone : 05 45 31 01 68

Télécopie : 05 45 30 33 65

Messagerie :

mairiedecourcome@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat :

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi  
de 10 h à 12 h.

Agence postale communale :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 9 h à 12 h 30

mercredi de 10 h 30 à 12 h 30.

Tél : 05 45 31 00 23

(Point accès Internet)

Bibliothèque municipale :

Samedi de 14h à 16h

Maison des associations.

Directeur de publication :

Michel DUCHIRON

Impression : Mairie de Courcôme

Distribution : foyers de la commune  
Information gratuiteSites internet : [www.courcome.eu](http://www.courcome.eu)[www.courcome.fr](http://www.courcome.fr) (en cours de réalisation)

Dépôt légal Bibliothèque de Poitiers

**Notez le dès à présent.**  
**Courant avril :**

**Dimanche 22 avril : 8h-18h**  
**Élections présidentielles**  
**1er tour.**

**(Deuxième tour prévu**  
**le dimanche 6 Mai)**

**Suite à la refonte des listes élec-**  
**torales en 2012, de nouvelles car-**  
**tes électorales seront prochaine-**  
**ment distribuées à tous les élec-**  
**teurs.**

Vie locale...

## Les sorties des P'tits Loups !

### Carnaval à Charmé



Mardi 21 février dernier, tous les élèves du RPI se sont retrouvés à Charmé pour le traditionnel défilé de Monsieur Carnaval.



Les élèves de maternelle (Courcôme) se sont déguisés en princesses pour les filles, et en chevaliers pour les garçons !

Les élèves de La Faye et Charmé avaient préféré se transformer en skieurs en prévision de leur départ à Saint-Lary (Pyrénées) pour une classe découverte la semaine du 12 au 16 mars 2012.



Après le défilé dans les rues de Charmé, les élèves ont fait brûler Monsieur Carnaval en présence des parents, du personnel enseignant, puis sont allés déguster, à la salle des fêtes, les crêpes confectionnées par leurs mamans et leurs papas.  
(Crédit photos : école de Courcôme)



#### CONSEIL MUNICIPAL EN BREF

Quelques décisions prises lors des dernières réunions :

##### Réunion du 8 Février :

- Projet de Calitom d'installer des bacs de regroupement pour la collecte des ordures ménagères dans le cadre d'une collecte robotisée : avis défavorable du Conseil qui souhaite des informations complémentaires.
- Renouvellement des contrats de travail de Dominique Duguey à l'Agence Postale (3 ans) et du contrat aidé de Dany Pérot pour 6 mois supplémentaires.
- Le Conseil accepte de louer les locaux vacants de la Maison des Associations pour le chantier LGV (500 €/par mois charges en sus).

##### Réunion du 1<sup>er</sup> Mars :

- Présentation par la technicienne du SPANC de l'étude sur l'éventualité de réaliser l'assainissement collectif dans le bourg : compte tenu des coûts présentés, le Conseil souhaite une étude chiffrée supplémentaire mais privilégie l'assainissement individuel.
- Fonds de Solidarité Territoriale LGV : M.Duchiron, J.Autexier et M.Panar représenteront la commune à Bordeaux pour la discussion sur les modalités d'attribution de ce fonds.
- Foire expo de Ruffec: comme l'an dernier, nos employés municipaux seront mis à disposition du comité d'organisation pour participer au montage et démontage des stands.